

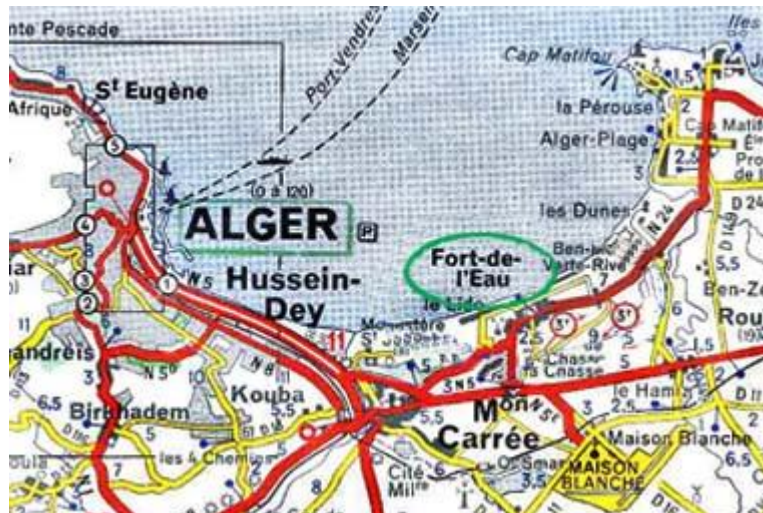
## INFO 314

« Non au 19 Mars »

VOICI quelques articles de presse ou de donateurs retenus à votre attention :

### 1/ La ville de FORT DE L'EAU devenue BORDJ EL KIFFAN à l'indépendance

FORT DE L'EAU est situé à environ 15 km à l'est d'Alger, sur la rive orientale de la baie d'Alger.



### Période turque 🇹🇷 1515-1830

A cet endroit s'élève, au milieu du rivage, un rocher abrupt au sommet duquel le pacha Mohamed Takarli fit jeter, en 1556, les bases d'un fort pour mieux surveiller l'entrée de la baie d'Alger, mettre la ville à l'abri des coups de mains et faire obstacle, surtout, aux tentatives audacieuses comme celle essayée par le puissant empereur Charles-Quint quelques années auparavant.

Ce fort, **appelé Bordj-el-Kiffan**, c'est à dire la forteresse des précipices, ne put être définitivement achevé qu'en 1581, par Djafar-Pacha.

A l'intérieur même du bâtiment est creusé un puits qui donne une excellente eau potable.

Ce fort était sur une île avec un pont-levis.



Les Français, dès leur arrivée en Algérie, dénommèrent Bordj-el-Kifan d'une façon plus heureuse et plus expressive : **Fort de l'Eau.**



Dès 1833, **le baron Vialar** [*Ndlr : Voir paragraphe 2*], qui était venu s'établir dans les environs d'Alger et avait acquis au lieu dit "le Ravin" une étendue de plus de 180 hectares, avait installé des Mahonnais, allouait à chacun d'eux une métairie, quatre bœufs, deux mulets et huit ares de terrain. La partie irrigable servait aux cultures potagères, le reste aux céréales

Grâce aux soins diligents des Mahonnais (originaires du Port-Mahon, Ile de Minorque aux Iles Baléares), la propriété du baron Vialar fut vite transformée.

Les ayant vus de près et à l'œuvre, il a de leurs aptitudes, de leurs mœurs, de leur activité une connaissance approfondie. Aussi, se propose-t-il d'améliorer leur condition. Ces Mahonnais ont fait souche, ils sont à l'étroit dans la propriété du baron Vialar, il leur faut plus d'espace. Le propriétaire éclaire de sa sagacité et de ses conseils les plus intelligents d'entre eux, afin de jeter leur dévolu sur un coin de terre et de pouvoir se fixer. Leur choix s'arrête sur la limite de la zone des terrains militaires réservés au Fort de l'Eau, sur la route qui va de Maison-Carrée à **la ferme de Ras El Outa (La tête, ou le sommet, de la plaine) devenue « la Rassauta ».**

Le baron de Vialar écrit alors personnellement une lettre au Ministre de la Guerre pour lui recommander les Mahonnais et lui faire savoir qu'il les prend sous sa protection.

En 1846, le ministère de la Guerre décide d'implanter, sous l'autorité du baron de Vialar, des colons originaires de Mahon (ville située sur l'île espagnole de Minorque).

Finalement, le 2 juin 1847, les intentions des pétitionnaires permettent de suivre l'instruction de l'affaire et un projet est soumis au Conseil supérieur d'administration. La répartition est faite de la Rassauta entre les Aribis (qui venaient des environs d'Aumale, avaient quitté leur pays d'origine pour louer des terres dans la Mitidja et qui pendant l'insurrection de 1839, montrèrent beaucoup de fidélité), l'Intendance militaire et l'autre portion de 800 hectares, recouverte de broussailles et de palmiers-nains aux Mahonnais.

Ce ne fut que pour abrégé des retards préjudiciables à tous les intérêts en jeu que le ministre avait autorisé (17 juin 1849) le Gouvernement général à faire commencer par anticipation les travaux d'établissement du centre.



[L'Eglise]

Le projet, si simple en lui-même, ne devait pourtant se réaliser que cinq ans plus tard. Le grand et ardu problème de la naturalisation en masse se posait déjà.

**-Promulgation du Décret :**

« Au nom du peuple français

"Le Président de la République,

"Art.1<sup>er</sup> \_ Il est crée sur le domaine de la Rassauta au lieu dit Fort de l'Eau, un centre de population de 50 feux qui prendra le nom de Fort de l'Eau. ....

Fait à l'Elysée, le onze janvier 1850 signé L.N Bonaparte, Le Ministre de la Guerre signé d'Hautpoul »

- Le nouveau centre est provisoirement rattaché à la commune d'Hussein-Dey, en attendant de posséder en lui-même ou dans les fermes qui s'organiseront dans les environs, les éléments de la constitution d'un pouvoir municipal, Fort de l'Eau devient commune en plein exercice par décret du 2 juin 1881.



C'est la culture maraîchère qui se classait au premier rang, mais toutes les autres y réussissaient et la vigne y était honorablement représentée



## - Station balnéaire

Ernest Mallebay, le directeur des Annales africaines, émet l'idée qu'on pourrait faire de Fort de l'Eau une station balnéaire réputée. La Municipalité, intéressée, comprenant les profits que la commune pourrait tirer d'une pareille entreprise, offre gratuitement les terrains à bâtir.

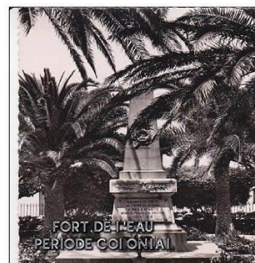


[L'avenue des bains]

Après quelques difficultés d'ordre administratif, le premier coup de pioche est donné en 1895. Des ouvrages de terrassement sont effectués, des rues larges, spacieuses et un boulevard de front-de-mer sont tracés. A la fin de 1898, on peut compter plus de quarante-cinq villas, un casino et un hôtel somptueux. Il est difficile d'aller plus vite.

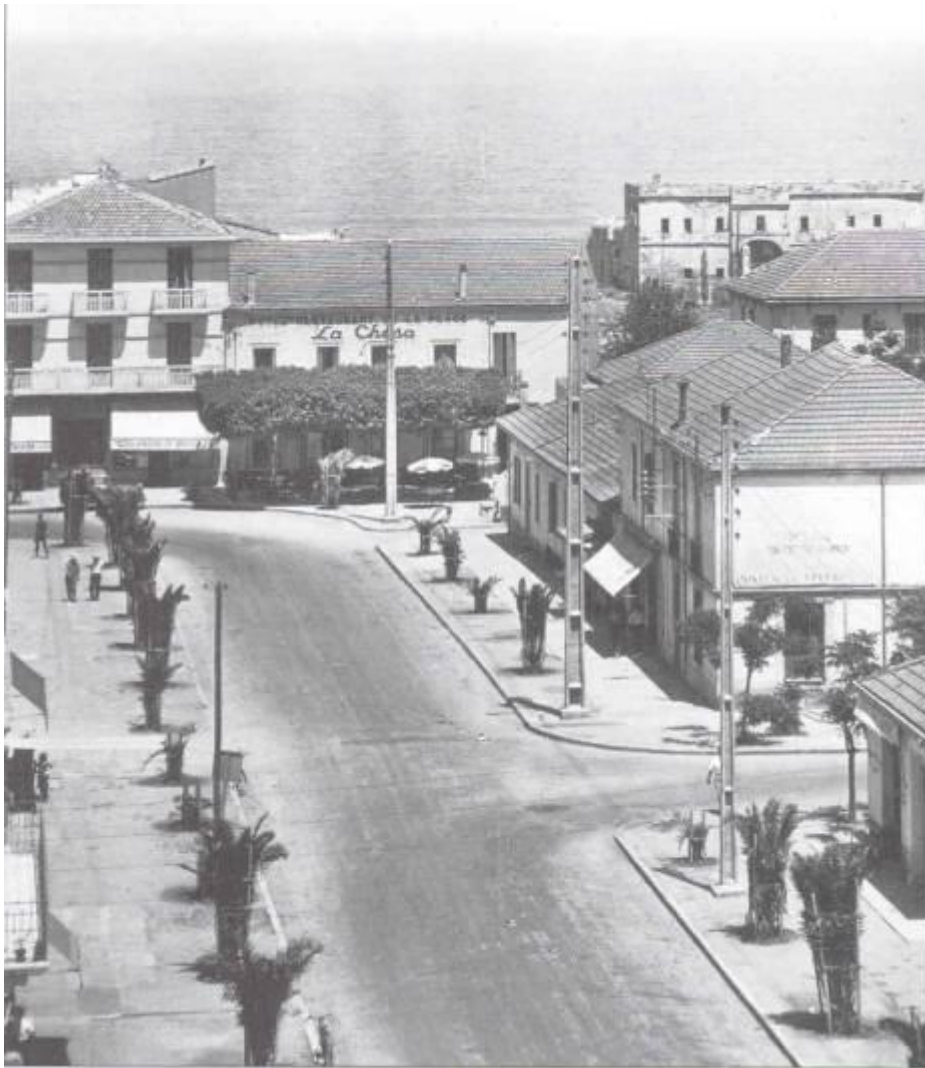


[La Mairie]



Le Monument aux morts

La Commission instituée par le Ministère de l'Intérieur pour l'examen des demandes de classement des stations balnéaires se réunit le 13 novembre 1908 et classe Fort de l'Eau station estivale!



**Le coquet village acquit un regain d'activité, créant de nouvelles plages dans son prolongement maritime, celles du Lido, de Verte-Rive et des Dunes, rapidement bordées de belles villas.**



**[Le Boulevard Maritime]**

**Ces plages très fréquentées des Algérois et des habitants des villages avoisinant permettaient de s'y installer les jours de congés et les dimanches en**

**famille sous une belle tente avec des chaises longues tout autour. Les hommes et souvent les femmes pêchaient le poisson que la mer généreuse ne leur refusait pas, on le cuisinait sur place et on le dégustait sur de belles nappes dressées dans les tentes, au cours d'un repas improvisé.**

**En 1950, Fort de l'Eau avait acquis une physionomie nouvelle qui la rendait méconnaissable pour les descendants des premiers pionniers. Les anciennes maisons rurales avaient disparues, remplacées par de belles maisons de campagne, tandis que le Centre et le Front de mer s'enorgueillissaient de ses magnifiques villas, extériorisant ainsi sans complexe la richesse du pays.**



**(Le jardin public)**



**Personnalités liées à la commune :**

**Baya (1931-1998), peintre**

**Marthe Villalonga (1932-), actrice** [Ndlr : Voir paragraphe 4]

**Jean-François Phliponeau (1950-1976), joueur de rugby**

**Régine Chopinot (1952-), chorégraphe**



**[La Rue de France et l'ancienne église]**

**(L'église Saint François  
d'Assise)**

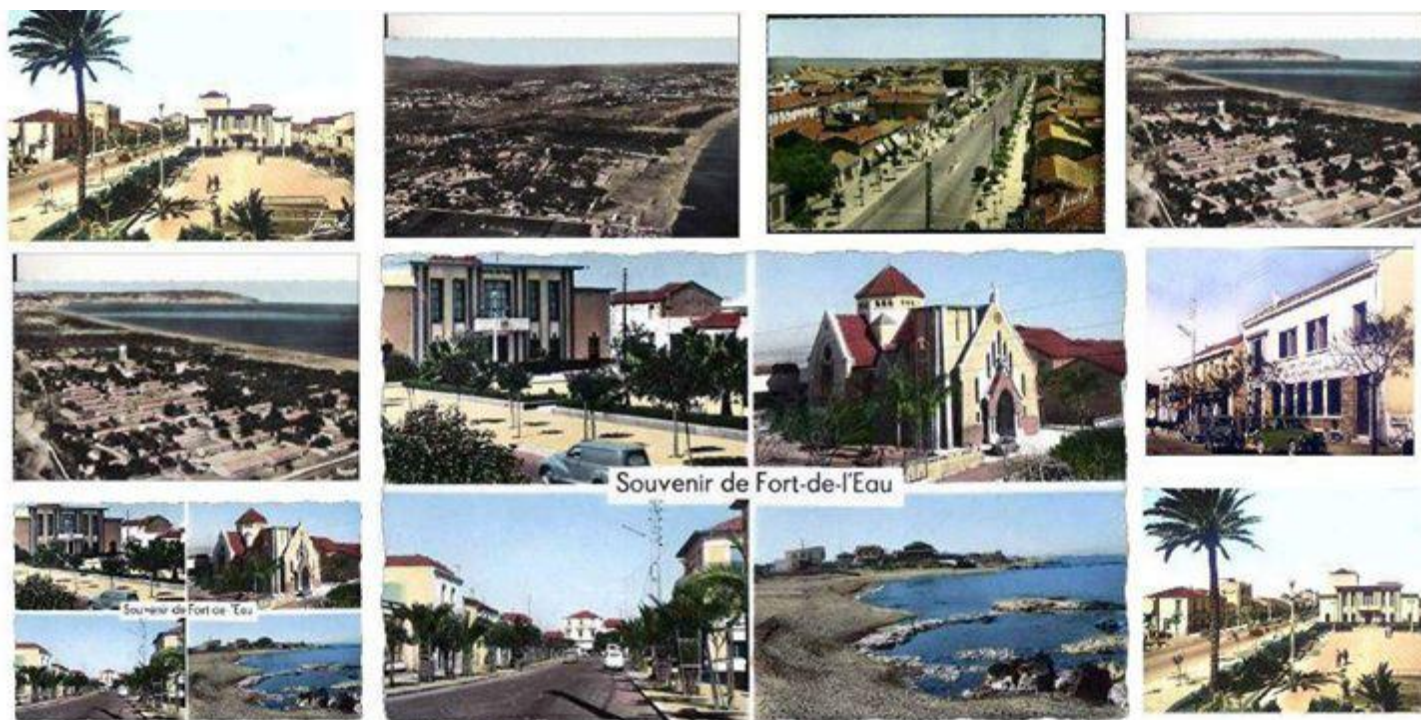


## Démographie :

1958 = 13 146 habitants

**Les Maires** : Une pensée toute particulière eu égard à leur dévouement pour la ville de FORT de L'EAU

FREY Henri de 1882 à 1889 il fut le premier maire. Puis : COURNIER Léon (1886 à 1898) – COSTA Firmin (1898-1901) – ALZINA Benoit (1901-1907) – PONS Antoine (1907 à 1908 décédé en fonction) – GUERROUARD Gabriel (1908 à 1911) – de GHEON Victor (1911 à 1913 décédé en fonction) – MAZELLA Joseph (1913 à 1921) – PONS François (1921 à 1942) – MOULIAS Maximilien (1942 à 1943) – SCEMBRI Michel (1945 à 1947) – MOULIS Robert (1947 à 1962)



**ET si vous souhaitez en savoir plus sur FORT de L'EAU cliquez SVP, au choix sur l'un de ces liens :**

[http://encyclopedie-afn.org/Historique Fort de l'Eau - Ville](http://encyclopedie-afn.org/Historique_Fort_de_l%27Eau_-_Ville)

<http://jf.vinaccio.free.fr/site1000/alger20/alger102.html>

[http://www.youtube.com/watch?v=hKZWz2l\\_lzI](http://www.youtube.com/watch?v=hKZWz2l_lzI)

<http://www.cardona-pj.net/fortdeleau.htm>

[http://babelouedstory.com/les\\_felfels/fortdeleau/fortdeleau.html](http://babelouedstory.com/les_felfels/fortdeleau/fortdeleau.html)

<http://fortdeleau.e-monsite.com/album/fort-de-l-eau/>

[http://alger-roi.fr/Alger/fort\\_leau/fort\\_leau.htm](http://alger-roi.fr/Alger/fort_leau/fort_leau.htm)

<http://destins.notrejournal.info/LES-MAHONNAIS-DE-FORT-DE-L-EAU>

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ahess\\_0395-2649\\_1966\\_num\\_21\\_1\\_421348](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ahess_0395-2649_1966_num_21_1_421348)

<http://www.memoire-notretemps.com/alger.html>

**2/ Augustin de VIALAR** (Auteure Madame Odette Goinard)

Né le 30 Septembre 1799 à Gaillac (Tarn), décédé à Alger en 1868.

Le nom de Vialar, pendant cent trente ans, de 1832 à 1962, n'a cessé d'illustrer en Algérie l'une de ces familles, issues des premiers pionniers, que Bugeaud avait qualifiées de "colons aux gants jaunes". Augustin en fut le premier représentant.





[Inauguration (1934) du Monument dédié au Baron Vialar]

Il a pour grand-père paternelle **baron Portal**, premier médecin ordinaire des rois Louis XVIII et Charles X fondateur en 1820 de l'Académie de Médecine. Auditeur du Conseil d'Etat, Augustin est procureur du Roi à Epernay lorsqu'éclate la révolution en 1830. Légitimiste comme son père, il donne sa démission et retourne à Gaillac.

En 1832, il s'embarque en compagnie d'un ami anglais pour l'Égypte, mais le hasard du voyage le mène **à Alger**. **Il est aussitôt conquis**, il écrit " ce qui m'a surtout décidé, c'est la pensée que l'Afrique était appelée à une nouvelle et prochaine destinée, que le moment était venu où cette contrée cernée par la civilisation européenne allait s'ouvrir enfin à notre industrie, à nos arts, à nos lois, à notre population ". Il s'installe d'abord dans une modeste maison arabe pour un loyer mensuel de 90 Fr. Il parcourt les environs et sent que le véritable avenir du pays est dans l'agriculture.

Il repart pour Gaillac et en revient avec un groupe d'ouvriers avec lesquels il entreprend la mise en valeur du Sahel et l'assainissement de la Mitidja, alors " **immense cloaque " insalubre, infesté de maladies**. Avec habileté et sagesse, il surmonte peu à peu les méfiances des indigènes et finit par gagner leur confiance en suscitant des coopérations fécondes. En 1834, il a dépensé un million de francs pour installer des familles françaises, acheter et aménager des terrains aux environs d'Alger Bouzaréa, Birmandreis, Kouba et plus tard dans la Mitidja.

Le 30 juin 1834 **le baron de Vialar**, accompagné de son ami Max de Tonnac, gaillacois comme lui, du capitaine Pellissier de Reynaud et de huit spahis, ose se rendre au **marché de Boufarik**, où aucun Européen ne s'est encore aventuré, au milieu de 3000 Arabes hostiles. Quinze jours plus tard, seul avec Tonnac, il reçoit un meilleur accueil. Après cet exploit, il institue, en tant que président de la société coloniale, deux primes pour les civils européens qui iraient les premiers à Boufarik, l'un avec une voiture de marchandises, l'autre trois fois de suite avec un cheval ou un mulet chargé ; elles ne seront attribuées que l'année suivante, lorsque fut décidé l'envoi d'un détachement militaire les jours de marché et que fut établi le camp d'Erlon.

En 1835, il fonde à Boufarik le premier hôpital destiné aux musulmans d'alentour et fait appel aux souscripteurs. Le roi Louis-Philippe et la reine envoient 1.500 francs. Sur la proposition du conseil général d'Alger, il fait venir sa sœur Emilie, fondatrice de l'ordre de Saint Joseph de l'Apparition, accompagnée de trois religieuses. Comme nous l'avons vu, par sa grande personnalité et son œuvre éminente de missionnaire, celle-ci a été canonisée en 1951,

Augustin s'occupe du domaine de Khadra dans la plaine de la Mitidja en compagnie de Max de Tonnac. Ils font généralement précéder leur correspondance de *France d'Afrique, domaine d'Haouch-el-Khadra*. Le baron est devenu président du Comité d'Agriculture qui a pris en main les intérêts de la nouvelle colonisation. Face à **l'irrésolution politique de la France devant le problème algérien**, Augustin se rend à **Paris en 1835 pour tenter de convaincre les adversaires de la colonisation. Une commission parlementaire est envoyée en Algérie pour enquêter et décider du sort de ce pays.**

C'est par **17 voix contre 2** qu'elle conclura au maintien de la France en déclarant : " l'honneur et l'intérêt de la France commandent de conserver les possessions de la France sur la côte septentrionale de l'Afrique ". Augustin ne vivra plus que pour faire **trionpher la cause de l'intégration**.



Il ne cessera de faire entendre sa voix dans tous les cercles et les milieux où s'impose son autorité morale comme dans les assemblées locales d'élus auxquelles il appartient,

Premier maire de Birmandreis, il devient président du conseil général d'Alger, puis adjoint au maire de la ville et président de la chambre d'agriculture. Jusqu'à la fin de sa vie, il se fit le défenseur des colons ainsi que des autochtones musulmans et juifs. Il s'éteint à Alger le 18 août 1868. Il a laissé en Algérie en tous domaines l'empreinte d'une puissante personnalité.

Ainsi qu'a pu l'écrire l'abbé Louis Picard, " Augustin de Vialar et sa sœur Emilie avaient tous deux le goût des nobles actions et ont rêvé toute leur vie d'apostolat et de sacrifices en de lointains pays ".

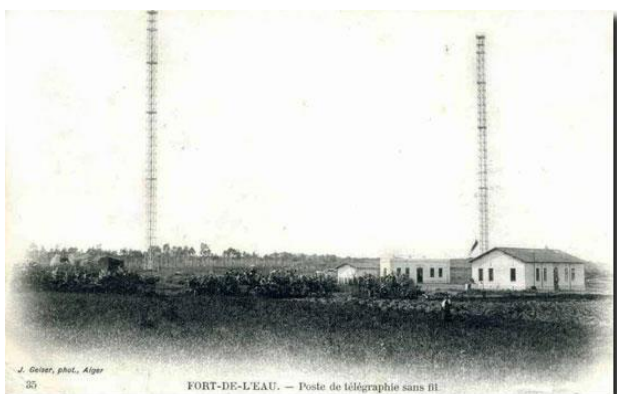
Un village prospère d'Algérie, chef-lieu de la commune mixte du Sersou portait le nom de Vialar. Il était connu pour son important marché du mardi. A Alger, la villa des Deux-Moulins surplombant la mer, où résidèrent ses descendants resta le rendez-vous d'une haute société algéroise et des personnalités de passage.

### 3/ LE CAMP DU LIDO à FORT de L'EAU

Ce centre d'instruction a eu de nombreuses recrues issues du 9<sup>ème</sup> Zouaves, des RCA, du CIABC (Cavalerie), de la formation de spécialités, etc....Ils s'en souviendront.



### La station radiotélégraphique de Fort de l'Eau



[La station de Fort de l'Eau vers 1910 Une antenne "en nappe" d'un type assez particulier avait été déployée entre 2 pylônes de grande hauteur en 1920]

Fort de l'Eau est en toute vraisemblance la première station de communication télégraphie installée en Algérie. Implantée sur un domaine militaire, à une dizaine de kilomètres d'Alger, elle sera inaugurée en 1907 et assurera une liaison avec la station des Saintes-Maries-de-la-Mer près de Marseille. L'ingénieur italien Roberto Clemens GALETTI (1879-1932), après quelques travaux réalisés en collaboration avec le Ministère des Postes et Télégraphes à LYON-La-DOUA rejoindra la station des Saintes-Maries-de-la-Mer puis Fort de l'Eau en Algérie où il participera au projet d'implantation de la station de T.S.F.

#### 4/ Marthe Villalonga

Marthe Villalonga est une actrice française, pied-noir, née le 20 mars 1932 à Fort de l'Eau.



#### Biographie succincte :

Pianiste, elle prend cependant la voie de la comédie. Après de nombreuses séries télé, elle décroche un rôle important au cinéma dans *Le Clair de terre* en 1970. Son premier succès public viendra avec les films d'Yves Robert *Un éléphant ça trompe énormément* et *Nous irons tous au paradis* où elle joue la mère de Guy Bedos. Puis, Marguerite Narboni pied noire, dans *Le Coup de sirocco d'Alexandre Arcady* en 1979. Ce rôle lui collera d'ailleurs à la peau car elle sera souvent engagée pour jouer des rôles de mère juive alors que dit-elle, « Je ne suis ni mère, ni juive ! » ce qui ne l'a pas empêchée de triompher au théâtre dans *Comment devenir une mère juive en dix leçons*. La série *Maguy* lui permettra de s'imposer dans le cœur du public, qui précédera *La Calanque*, avec Jean-Pierre Darras sur TF1. André Téchiné lui donne l'occasion de diversifier son jeu dans deux de ses films, *Les Innocents* et surtout *Ma saison préférée*.

Elle reçoit en 1997 le prix *Reconnaissance des cinéphiles* à Puget-Théniers décerné par l'Association *Souvenance de cinéphiles* pour l'ensemble de sa carrière. En 2010, elle joue au côté de Bruno Madinier dans la pièce *Le mal de mère*.

A ce jour sa filmographie totalise 63 participations plus 24 téléfilms et joué aussi dans 15 séries télévisées. Bien sûr ses 22 rôles dans des pièces de théâtre sont la preuve de son talent avec 2 participations actives dans « La famille Hernandez » (1958 et 1960).

Chapeau bas Madame! Avec en prime votre accent qui est notre ADN à « tous nos autres ».

#### 5/ Edmond SERGENT (Auteur X. de la Tribonnière, arrière petit-fils d'Edmond Sergent)

Chercheur et savant, le docteur Edmond Sergent, avec la collaboration de son frère, a pratiqué la lutte antipaludique au sein de l'Institut Pasteur, arrivant à éradiquer ce fléau qui ravageait l'Algérie.

Edmond Sergent est né le 23 mars 1876 à Philippeville. Ce fut la carrière militaire qui amena ses parents à vivre en Algérie. Son père avait choisi en 1857 la Légion étrangère et fut affecté dans le département de Constantine. Il fut, par la suite, désigné pour organiser l'administration de la commune de Mila, où furent élevés ses fils Edmond et Etienne. De leur père, homme de devoir, les frères Sergent reçurent le sens de l'abnégation et du sacrifice au bien public. C'est lui qui en 1888 offrit à ses jeunes fils un livre intitulé "histoire d'un savant par un ignorant" le savant étant Louis Pasteur et l'auteur son gendre, René Vallery-Radot. De cette lecture naquit probablement la vocation des frères Sergent.





[Edmond Sergent 1876/1969]

Edmond fait ses études de médecine à l'école de médecine d'Alger, puis en 1896 est interne à l'hôpital de Mustapha. Inspiré par la recherche, il écrit à Pasteur pour lui demander conseil sur la ligne de conduite à tenir pour son avenir. Celui-ci lui répond de sa main, en citant la phrase de Bossuet: "le plus grand dérèglement de l'esprit, c'est de croire les choses parce qu'on voudrait qu'elles soient".

En octobre 1899, Edmond Sergent a la chance d'être pris en surnombre à Paris, au cours de microbiologie que dirige le docteur Emile Roux, pastorien de la première heure. Il devient bientôt préparateur dans son laboratoire. Le destin devait le porter sur l'étude du paludisme. En effet, le contexte scientifique en ce domaine était à cette époque, particulièrement évolutif. Laveran découvrait en 1880, en Algérie, l'hématozoaire du paludisme, et démontrait *in vitro* l'efficacité de la quinine, découverte qui lui valut le prix Nobel en 1907. Le docteur Ross qui reçut le prix Nobel en 1902, vérifiait que le parasite était introduit dans l'organisme par la piqûre du moustique anophèle. C'est alors que les frères Sergent, Etienne étant également médecin, furent chargés par le docteur Roux d'aller vérifier en Algérie ces découvertes et d'en mettre les effets en application.

C'est ainsi que naquit la mission permanente de l'Institut Pasteur en Algérie qui dura de 1900 à 1910, avec la collaboration des deux frères. Ils allaient poursuivre ensemble leur labeur commun, dans une union parfaite de cœur et d'esprit, jusqu'à la mort d'Etienne en 1948.

Cette mission fut transformée en 1910 en Institut Pasteur d'Algérie, filiale de celle de Paris. Edmond Sergent en est nommé directeur, et le restera jusqu'en 1962. Dès lors, les deux frères entrent avec enthousiasme, dans la recherche sur la pathologie humaine, mais également animale et végétale. En 1909, ils démontrent, en collaboration avec Henri Foley, le rôle du pou en tant que vecteur de maladie transmise à un homme, comme le typhus, Cette découverte majeure va permettre une lutte efficace contre ces maladies.



Parallèlement, les frères Sergent continuent leurs travaux sur le principal fléau du pays, le paludisme. La lutte s'organise contre la maladie, le vecteur, et les conditions environnementales propices à sa propagation. Les frères Sergent sont vite reconnus comme référents mondiaux sur le paludisme ainsi que l'atteste la revue britannique *Popular Science monthly* qui les qualifie en 1915 de "leaders de la lutte contre la malaria".

Leur compétence est mise à l'épreuve en 1916 par le ministre de la guerre, le général Lyautey : celui-ci les envoie en mission auprès de l'armée d'Orient, paralysée par l'impaludation. A force de persuasion et de preuves d'autorité, ils réussissent à généraliser le traitement des soldats malades et la prophylaxie systématique de tous les

autres. Ces mesures draconiennes porteront leurs fruits et favoriseront la victoire de l'armée d'Orient sur l'armée allemande, elle-même impaludée, en 1917 et 1918.

Dans les années qui suivent la première guerre mondiale, Edmond Sergent constate que les autochtones de zones impaludées sont peu contaminés. Il en déduit que des sujets en contact fréquent avec le parasite, développent une immunité efficace, mais relative, car elle disparaît lorsque ceux-ci ne sont plus en contact avec le microbe. Le concept de la prémunition prévaut toujours de nos jours. La lutte contre le fléau s'organise dans les régions les plus fiévreuses de l'Algérie, souvent appelées "les pays de la désolation". Les pasteuriens d'Alger mettent en place la quinisation de masse qui n'a été possible et réussie qu'après de longs efforts soutenus, patients et adaptés, pour expliquer et convaincre les populations du bien-fondé de ces mesures. Ils y associent l'assèchement des marais, la destruction des larves de moustiques, dans les étangs et les marécages, par l'emploi de produits larvicides. Enfin, la protection des habitations contre le moustique est assurée par

grillages et moustiquaires. La zone marécageuse de Boufarik, historiquement infectée, est rendue salubre grâce aux travaux d'assainissement de la fin du dix-neuvième siècle et du début du vingtième

Le marais meurtrier était devenu une terre nourricière. Des plantations d'orangers, de citronniers, de dattiers et l'introduction de cultures permirent à de nombreuses familles de s'implanter.

Le paludisme recula progressivement. C'est non sans une certaine fierté qu'Edmond Sergent, au terme de sa carrière, déclarait que soixante années de labeur avait permis l'éradication totale du paludisme en Algérie.

A partir de 1935, Edmond Sergent préside la commission du paludisme du Comité d'hygiène de la Société des Nations. De nombreuses autres recherches sont parallèlement menées avec des découvertes majeures donnant à l'école algéroise, tout au cours de ces soixante ans, une réputation mondiale de premier ordre dans le domaine de la pathologie tropicale. Plus de deux mille publications nationales et internationales sont écrites par cette équipe infatigable.

Le travail de chercheur ne fait pas oublier à Edmond Sergent son rôle de citoyen. Ainsi, pendant la deuxième guerre mondiale, l'Institut Pasteur rend les plus grands services à l'Algérie et aux organismes de santé des forces alliées. Membre de l'Académie de médecine en 1936, Edmond Sergent est élu, la même année, membre de l'Institut où il succède à Charles Nicolle. Il fait partie de nombreuses académies et sociétés savantes françaises et étrangères et il reçoit notamment en 1929 la médaille d'or de la société de pathologie exotique dont il est l'un des membres fondateurs.

Le chercheur algérois est donc reconnu et honoré pour son œuvre, comme le sont son frère et ses collaborateurs. Mais la plus grande récompense n'est-elle pas cette phrase qui lui fut souvent dite par les Algériens du bled: "tu es mon père, tu es ma mère" ?

Le 21 juin 1962, dix jours avant que le drapeau français ne soit définitivement amené sur tout le territoire algérien, Sir Georges Mac Robert, président de la *Britannic of tropical and Royal Society*, à l'occasion de la remise de la médaille Manson à Edmond Sergent, devait déclarer : "bien que la *Manson medal* soit attribuée à titre personnel, pour les travaux scientifiques accomplis, je tiens à saisir cette opportunité pour rendre hommage à la France qui a joué un rôle primordial dans les progrès de la médecine tropicale dans les pays chauds et plus particulièrement en Afrique. Nous devons saluer les sacrifices accomplis par des générations de Français en Algérie. Ils n'ont jamais cessé de travailler à l'amélioration du sort de l'homme et des animaux en Afrique et l'Institut Pasteur d'Alger a brillé comme un phare au dessus des ténèbres de l'Afrique". Croix de guerre avec palmes pour les services rendus à l'armée d'Orient, Edmond Sergent est également Grand Officier de la Légion d'Honneur.

Au long de ses dernières années de vie, alors que la guerre sévit et, après l'indépendance, Edmond Sergent garde toujours une attitude digne. Lorsqu'il quitte cette terre ensoleillée qu'il a tant aimée, il ne manifeste aucune plainte, ni colère. Il tente ainsi de rester fidèle à ce conseil donné par Pasteur au début de sa vie de chercheur: "voir et accepter les choses qui ne peuvent être changées, telles qu'elles sont, et non telles qu'on aurait voulu qu'elles soient".

Il quitte pour toujours l'Algérie en 1964 et décède à Andilly (Val d'Oise) en 1969.

## 6/ La France va aider à former et équiper la police et la gendarmerie du Mali

<http://www.jeuneafrique.com/Article/DEPAFP20131117170041/france-mali-cooperation-ibk-cooperation-la-france-va-aider-a-former-et-equiper-la-police-et-la-gendarmerie-du-mali.html>



[Ibrahim Boubacar Keita (d) et le ministre français de l'Intérieur, Manuel Valls, le 17 novembre. © AFP]

La France va aider à former et équiper la police et la gendarmerie du Mali, pour leur permettre de faire face aux problèmes sécuritaires, notamment dans le Nord, a déclaré le ministre français de l'Intérieur Manuel Valls, dimanche à Bamako.



"Nous ferons en sorte que notre coopération, au-delà de la déclaration d'intention, puisse se traduire très vite dans les actes, en termes de soutien, d'équipement de la police et de la gendarmerie pour faire face aux problèmes sécuritaires", a dit à la presse M. Valls, à la fin de son séjour au Mali.

Arrivé samedi dans la capitale malienne, il a rencontré à deux reprises le président malien Ibrahim Boubacar Kéïta. Invité par la presse à donner des détails sur l'aide logistique que son pays apportera au Mali, M. Valls a affirmé : "Il y aura la fourniture d'équipements de protection pour les policiers et les gendarmes qui agissent (...), des véhicules pour la gendarmerie et peut-être aussi évidemment des armes pour la police". Mais avant d'équiper les forces de l'ordre du Mali, il faut préalablement les former et aider les autorités maliennes, a ajouté le ministre français

"Il y a urgence, ici au Mali, à reconstruire un Etat de droit, et notre coopération se poursuivra également dans le domaine du renseignement", a poursuivi M. Valls, qui a quitté dimanche après-midi le Mali pour la Mauritanie, dernière étape de son périple africain. Avant le Mali, il s'était rendu au Sénégal et en Côte d'Ivoire.

**NDLR : Il ne faut pas oublier, aussi, notre générosité à la Côte d'Ivoire :**

<http://www.jeuneafrique.com/Article/DEPAFP20131117101159/france-cooperation-cote-d-ivoire-paul-koffi-koffi-cooperation-cote-d-ivoire-la-france-offre-500-armes-legeres-pour-lutter-contre-le-grand-banditism>

## 7/ Agen. «On ne voulait pas être mariées de force»



[Me Rummens et Me Bruneau, défenseurs des deux jeunes Villeneuvoises, Amatullah et Chaïma./Photo PB]

Après avoir été séquestrées par leur père en Algérie, Amatullah et Chaïma, de retour en France, espèrent obtenir la nationalité française. Comme leur mère...

«Leur mère a soulevé des montagnes, elle s'est battue, d'abord en France puis au plus près de ses filles pendant six mois, en Algérie, dans un hôtel face au consulat de France à Mostaganem.» Un combat salué par les deux conseils de Yamina Bouchareb, Maitres Rummens et Bruneau.

Et il en aura fallu du courage et de la ténacité pour faire plier, en respectant le droit français d'un côté et le droit algérien de l'autre, un père, «expulsé du territoire national vers l'Algérie, en 2003, car il était soupçonné de participer à des activités terroristes.»

Ce père, reconnu coupable du délit de soustraction d'enfants par le tribunal correctionnel d'Agen le 5 avril 2011, décida, en 2007, de retenir les billets retour vers la France de ses deux filles venues passer les mois d'été en Algérie.

«J'ai besoin de femmes de ménage ici, elles ne rentrent pas» répondait-il aux légitimes inquiétudes de la mère. Le droit qui donna raison à la mère et aux deux filles, demanda aussi du temps pour traverser la Méditerranée.

Les deux filles alertèrent une nouvelle fois leur mère «lorsque le père voulut les marier de force.»

La décision définitive qui autorisait Mme Bouchareb à récupérer ses filles après le jugement de «déchéance de son rôle de père» date d'octobre 2012. Les deux filles poseront le pied sur le territoire français en mars 2013 avec un visa de long séjour. L'aînée reprendra ses cours à «L'Oustal», le lycée villeneuvois des métiers de la vie rurale, la cadette en classe de 3e générale à l'institution Sainte-Catherine...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.ladepeche.fr/article/2013/11/18/1755159-on-ne-voulait-pas-etre-mariees-de-force.html>

## 8/ DOCUMENT : Sauf-conduit que chaque membre d'équipage, armée de l'air, avait sur lui.



Sauf-conduit avec promesse de récompense : 300.000 francs (en ancien francs, soit 3.000 NF (rançon modeste à l'époque...)

## EPILOGUE FORT DE L'EAU / BORDJ EL KIFFAN

2008 = 151 950 habitants

<http://www.algerie-focus.com/blog/2013/02/algerie-des-restes-humains-dans-des-poubelles-et-des-decharges-publiques/>

Phénomène social ou négligences criminelles ? Ces dernières semaines, de plus en plus des restes de cadavres humains sont découverts dans les décharges publiques en Algérie. Mardi dernier, les citoyens de la ville de Batna, située à 435 km au sud-est d'Alger, notamment ceux de la cité des 500 logements, ont eu la mauvaise surprise de découvrir dans les niches à ordures des déchets humains.

Cette découverte a été faite, rapporte le correspondant local du quotidien arabophone El-Khabar, par un citoyen de la région dans des déchets jetés par une clinique privée. Ce citoyen a poussé sa curiosité jusqu'à ouvrir des



sacs-poubelles à l'intérieur desquels il a découvert l'innommable : en plus des déchets hospitaliers, le citoyen a découvert des restes humains issus probablement d'opérations chirurgicales ou d'amputations. Cette affaire n'est malheureusement pas la seule. Il y a quelques jours, les médias nationaux ont fait état de la même découverte à Mostaganem, à l'ouest du pays. Quelques temps auparavant, c'était à Bordj-El-Kiffan, dans la banlieue d'Alger, que des citoyens ont signalé la présence de fœtus morts et jetés par une clinique privée. Rappelons enfin que les déchets hospitaliers sont sensés être incinérés ou jetés dans des endroits conçus spécialement pour cela. Mais en Algérie, cette réglementation est, visiblement, rarement respectée par les cliniques privées qui considèrent les restes humains comme de simples ordures ménagères !



**BONNE JOURNEE A TOUS**

**Jean-Claude Rosso**